

Image not found or type unknown



Fin de paiement de prestation compensatoire

Par **Lionel65**, le **22/01/2013** à **11:22**

Bonjour, rnJ'ai été condamné en 2008 à verser une prestation compensatoire d'un montant de 15 000€ sur 5 ans. rnCes montants mensuels ont été indexés tous les ans au 1er janvier. rnMa question: rnDois-je 15 000€ net indexations incluses ou dois-je payer pendant 5 ans de date à date, et de ce fait devoir payer plus de 15 000€. rnMerci de vos avis/réponses.